

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****DE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT - 74800****Séance du 05/03/2026****Nombre de Conseillers :**

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

**L'an deux mille vingt-six**

le : jeudi cinq mars à dix-neuf heures trente

le Conseil Municipal de la commune de Saint-Laurent dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur AVOUAC Boris, Maire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire : le 27/02/2026

**PRESENTS** : AVOUAC Boris, PERNET-MUGNIER Jean-Christophe, PUIS Xavier, PENHOUËT Anthony, LENEVEU Nicolas, POLLET Elodie, HUBRECHT Laetitia, MIEUSSET Sonia, VEDRINE Marie, SAUTOUR Laure, GRAF Thomas.**ABSENTS** : MARECHAL Aurélie, NOUASSRIA Eva, RIN Kévin.

Monsieur PUIS Xavier a été nommé secrétaire de séance.

**Délibération n°2026 03 06 Programme 2026 des travaux à réaliser en forêt communale de Saint-Laurent**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux suivants en forêt communale, proposé par les services de l'ONF pour l'année 2026.

Descriptif des actions et localisations	Qté	Unité	Nature
Travaux sylvicoles : Intervention en futaie irrégulière Localisation : Parcelle K	4.80	HA	Invest.
Travaux sylvicoles : Intervention en futaie irrégulière Localisation : Parcelle A	2.50	HA	Invest.
Plantation : entretien des protections contre le gibier Localisation : Parcelle 6	350	U	Invest.
Plantation : dégagement de la plantation Localisation : Parcelle 6	0.50	HA	Invest.
Travaux de maintenance : entretien des emprises, abattage Localisation : toute la forêt	2	U	Fonct.
Travaux de maintenance : Création de périmètre Localisation : Parcelles Mme Roch	1	Km	Fonct.

Total Investissement 7 660 € HT

Total Fonctionnement 3 470 € HT

**Total 11 130 € HT**Le Conseil Municipal entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, après avoir pris connaissance du descriptif des actions proposées pour un montant estimé total à la charge de la commune de **11 130 € HT**, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'accepter le programme d'actions pour l'année 2026 proposé par l'Office National des Forêts,
- **Approuve** le plan de financement présenté,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant au programme d'actions 2026 de l'ONF.

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre suivent les signatures.

Monsieur Le Maire, Boris AVOUAC.

Le secrétaire, Xavier PUIS

